

CAMIER E

LE NATIONAL

Construction de six nouvelles frégates

Le contrat à St. John, confirme Côté

Le ministre de l'Approvisionnement et des Services, M. Michel Côté, a confirmé, hier, que le chantier naval St. John Shipbuilding du Nouveau-Brunswick avait été choisi par le gouvernement fédéral comme entrepreneur principal en vue de la construction éventuelle de six nouvelles frégates. Toutefois, Ottawa n'a pas encore arrêté son choix sur le partage du plantureux contrat de \$3.5 milliards.

par Réjean LACOMBE

Au cours d'une conversation téléphonique depuis son bureau d'Ottawa, le ministre a nié le fait que des négociations étaient en cours entre les autorités fédérales et les dirigeants du chantier naval de Saint-Jean dans le but d'en arriver à un partage de cet alléchant contrat.

M. Côté explique toutefois que le gouvernement fédéral a demandé aux autorités de la St. John Shipbuilding de lui fournir un rapport complet sur toutes les éventualités qui peuvent se présenter en vue de la réalisation du contrat.

« On veut savoir par exemple, de confier le ministre Côté au SOLEIL, combien peut coûter la construction des six frégates au chantier de Saint-Jean. Quel serait le prix de la construction de cinq frégates au Nouveau-Brunswick et une au Québec. Si on en construit deux au Québec et quatre au Nouveau-Brunswick, combien cela coûterait-il? Quel serait également le coût de construction de trois frégates au chantier de la St. John et trois au Québec. C'est cela que l'on veut savoir. »



Le Soleil, Clément Thibault

Ottawa n'a pas encore arrêté son choix sur le partage du plantureux contrat de \$3.5 milliards, et la MIL Davie ignore quelle sera sa part.

Pas de négociation

Tout en refusant de parler de négociation entre les dirigeants de la St. John Shipbuilding et les autorités gouvernementales, M. Côté précise que c'est à la lumière de ces informations que le gouvernement fédéral prendra une décision finale. « Il faut également se demander si le gouvernement veut toujours faire construire ces frégates, rajoute le ministre. Il est aussi possible que les chantiers du

chantier MIL Davie de Lauzon, qui aura sa part de ce plantureux contrat.

En fait, M. Côté rejoint ainsi les propos que tenait à la Chambre des communes, le 5 novembre dernier, le député conservateur de Lévis, M. Gabriel Fontaine concernant la responsabilité de ce gigantesque projet.

« Le ministère de la Défense nationale, disait-il, a choisi un

contracteur principal pour la construction de six frégates constituant la deuxième tranche d'un programme de 12.

« Le ministère de la Défense a décidé de faire affaire avec le contracteur principal dont le savoir-faire s'est enrichi de l'expertise reliée aux six premières frégates. »

La responsabilité première de la construction de ces six pre-

mières frégates avait été confiée à la St. John Shipbuilding. « Nous avons dit à la St. John, précise M. Côté, vous allez être l'entrepreneur général pour la construction de la deuxième classe de frégates. »

Depuis juin dernier

Par ailleurs, à l'Assemblée nationale, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, a indiqué, à la suite d'une question du député péquiste de Roberval, M. Michel Gauthier, que le Québec avait entrepris des démarches auprès du gouvernement fédéral depuis juin dernier afin que les chantiers maritimes québécois puissent profiter des contrats gouvernementaux.

« Mais, de dire le ministre Johnson, les décisions ne sont pas encore prises au gouvernement fédéral. Il est encore temps pour les intervenants des régions de Québec, Sorel et Montréal, de faire valoir leur point de vue. »

M. Johnson considère, par ailleurs, qu'il serait inacceptable pour le Québec, que la construction entière des six frégates soit confiée exclusivement à la St. John Shipbuilding. « Nous continuons, rajoute le ministre, à réclamer pour le Québec notre part des travaux que nous sommes capables de faire afin que nous puissions nous positionner à long terme pour aller chercher d'autres contrats non seulement au Canada, mais à l'étranger. »

Sans pour autant rejeter l'importance de la construction de ces six nouvelles frégates, M. Johnson se demande ce qui pourrait empêcher le Québec d'être considéré comme étant le maître d'oeuvre de projets à haute technologie, comme la construction de sous-marins.

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

I.V.I.Q.

M. Pierre Prémont
L'institut des vérificateurs internes chapitre de Québec vous invite à son déjeuner-causerie de novembre.

Le conférencier invité sera M. Pierre Prémont, m.b.a., c.a., du Groupe Mallette.

La conférence de monsieur Prémont s'intitule "Au-delà des chiffres". À l'aide d'exemples pratiques, il mettra en relief les divers éléments de la vérification de gestion.

Endroit: Auberge des Gouverneurs
Place Haute-Ville
Salon Duquesne

Date: Le 25 novembre 1987
12h00

Confirmation: Martine Faucher
692-1221, poste 236

Coût: Membre 17\$
Non-membre 22\$

POUR NOS SANS-ABRI

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION - 19 - 20 - 21 NOVEMBRE

Fondation de Lauberivière

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE
2299, Versant nord, Ste-Foy
Tél. 688-1943

Pour célébrer la Noël avec dignité, tout ce qu'il faut pour une **CRÈCHE** magnifique

Ensemble de personnages	de 8,59 à 799,98\$
Personnages seuls	2,29\$
Crèche seule	12,75 et 22,79\$
Crèche complète avec personnages	de 8,59 à 336,59\$
Toile à rocher - pqt de 2 vges	23,95\$
Papier à rocher 20" x 84"	1,49\$
Neige artificielle - 50 g	1,95\$
Grêle artificielle - 50 g	1,49\$
Neige en aérosol - 368 g	2,19\$
Ouate en polyester 20" x 36"	2,25\$
Maison pour village	à partir de 1,09\$
Sapin vert pqt de 3	1,49\$
Sapin argenté	à partir de 4,49\$

Un héritage que vous laisserez à vos enfants - Venez tôt pour un meilleur choix

20% de rabais sur tous les jeux et décorations des Fêtes en magasin

Heures d'ouverture - heures normales des magasins
Cartes MasterCard et Visa acceptées

Cher Frère

SUPER VENTE DE LITERIE

PERSONNE NE VEND MOINS CHER... PERSONNE NE VEND AUTANT

<p>DOUILLETES ET ENSEMBLES DE DOUILLETES</p> <p>Au-delà de 300 ensembles en magasin. Grandeurs: simple, double, Queen. Sélection incomparable à Québec. Grand choix de douillettes aux couleurs et motifs variés.</p> <p>PRIX TI-FRÈRE à partir de 29⁹⁹ ch.</p>	<p>OREILLERS</p> <p>Non allergènes, lavables, 100% polyester</p> <p>Offre spéciale 2 pour 10⁹⁹</p>	<p>SPÉCIAL SALLE DE BAINS</p> <p>RIDEAU DE DOUCHE en vinyle ou en tissu. Modèles 1986 discontinués. Prix Ti-Frère de 9⁹⁹ à 69⁹⁹ ch.</p> <p>ACCESSOIRES Barre à serviette, Boîte à mouchoirs, Porte-savon, Porte-verre, Crochet, Support à papier hygiénique. PRIX TI-FRÈRE RÉDUIT DE 30%</p>
<p>CADRES</p> <p>Grand choix de cadres de différents modèles, styles et couleurs. Grandeur à partir de 6 x 9 po, etc. De plus, plusieurs modèles d'horloges décoratives. Cadre à partir de 4⁹⁹ ch.</p>	<p>LITERIE POUR BÉBÉ</p> <p>Vaste sélection d'articles pour le confort et la beauté de la chambre de bébé.</p>	<p>PANNEAU DE DENTELLE</p> <p>Élégante dentelle d'importation européenne. Choix de 4 motifs différents. Offert dans les couleurs écu ou blanc. Grandeur: 24 x 84 po. PRIX TI-FRÈRE 12⁹⁹ le panneau</p>
<p>DRAPS</p> <p>WAMSUTTA PERCALE MARTEX PERCALE. Choix de couleurs et de grandeurs. 25% de rabais du prix spécial</p>	<p>COUVRE-MATELAS PIQUÉS</p> <p>Grandeurs: simple, double et queen. À partir de 13⁹⁹</p>	<p>NAPPE DE PLASTIQUE</p> <p>Endos en flanelle, différents modèles couleurs et grandeurs. À partir de 4⁹⁹ ch</p>
<p>ACCESSOIRES DE CUISINE À LIQUIDER</p> <p>Nappes en tissu, Napperons en tissu, Linge à vaisselle, Mitaines à four, Coussins, Napperons en vinyle, Nappes en vinyle, etc. Réduits jusqu'à 50%</p>	<p>10 000 VERGES TISSU À RIDEAUX</p> <p>Une chance unique d'embellir vos fenêtres à bon prix. Dentelle importée d'Europe, acrylique, filet, tergal, etc. Nous garantissons notre confection.</p> <p>Tous nos tissus sont réduits de 20% à 60%</p> <p>SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX ALLEURS, ON VOUS REMET LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE</p>	

215, boulevard Hamel (Face à l'Hôpital Christ-Roi) 681-6023

Quand abattre ses amis et voisins devient un hobby à la mode

•VANCOUVER (PC)- Vic Ward a une façon tout à fait spéciale de s'amuser: il s'installe dans le char qu'il a lui-même fabriqué et il se balade dans le quartier pour abattre le plus grand nombre d'amis et de voisins.

Vic est un inventeur de Kelowna, en Colombie-Britannique, et il s'attend à ce que sa compagnie Mav Rec s'occupe de cette année des ventes de \$1,2 million au Canada et aux États-Unis.

Un conducteur et un mitrailleur peuvent s'installer dans le char capable d'atteindre la vitesse de 7 km/h. À l'intérieur, grâce à un ordinateur, les «guerriers» ont l'impression de vivre une véritable chasse à l'ennemi et sont automatiquement informés des coups qui atteignent la cible.

Ward ne se lance pas en affaires à l'aveuglette. Il a déjà dix tanks de métal et de fibre de verre, pesant une tonne, qui ne demeurent jamais bien longtemps immobilisés au parc d'amusement de Kelowna.

« Ces tanks sont trop attrayants pour être considérés comme des machines de guerre. En fait, quand on en voit plusieurs qui circulent dans les environs, on ne peut pas s'empêcher d'éclater de rire. »

Une Cendrillon perd son... dentier dans un égout d'Ottawa

•OTTAWA (PC)- La vieille histoire de Cendrillon, que le prince avait retracée grâce à son escarpin de verre, a été rejouée, version moderne, à Ottawa, par un employé du système d'égout de la ville.

Le quotidien *Ottawa Citizen*, qu'il détenait l'objet en question, une prothèse de la mâchoire supérieure, dont une dent était fêlée.

pas retrouvé toute une panoplie d'objets disparus dans les tuyaux de leurs installations sanitaires, y compris une bague à diamants.

complètement épuisé», a conclu le héros de cette version contemporaine du célèbre conte de Perrault.

Bob Hawley avait trouvé un dentier, qui s'était apparemment égaré dans les canalisations d'égout pour aboutir à l'usine de traitement des eaux usées de la capitale.

C'est ce qui alerta la Cendrillon de cette histoire, une dame âgée de 70 ans, qui avait accidentellement expédié la prothèse aux égouts en tirant la chasse d'eau de sa toilette, trois jours plus tôt.

« C'est de la folie. J'ai décidé de prendre quelques jours de congé pour récupérer: les plaisanteries et les téléphones incessants m'ont

Décidé à retrouver son propriétaire, le bon Samaritain fit savoir, par l'intermédiaire d'un chroni-

queur du quotidien *Ottawa Citizen*, qu'il détenait l'objet en question, une prothèse de la mâchoire supérieure, dont une dent était fêlée.

« C'est de la folie. J'ai décidé de prendre quelques jours de congé pour récupérer: les plaisanteries et les téléphones incessants m'ont

Un club où la seule condition d'adhésion est la médiocrité

•VANCOUVER (PC)- Fatigué de l'obsession du succès à tout prix, un étudiant de Colombie-Britannique vient de fonder le Club... des perdants. Une seule condition d'adhésion: la médiocrité.

« Nous regroupons des gens qui arrivent aux derniers rangs de n'importe quoi », a expliqué le fondateur, Dave Wilton, un étudiant de cinquième année en économie, aux performances scolaires inférieures à la moyenne.

Fort sereux, M. Wilton affirme que son club nouvelle formule n'a rien d'une plaisanterie. « C'est un antidote contre le stress de la réussite obligatoire, un refuge où l'on peut laisser tomber la façade, oublier ses tensions. »

« Nous sommes simplement des yuppies qui ont manqué le train », avoue-t-il, pas vantard pour deux sous.

Le Club des perdants semble jouir d'une très forte popularité sur le campus de l'université de Colombie-Britannique: en une seule soirée, récemment, pas moins de 60 personnes ont signé leur carte de membre.

Le président du club, Brent Watkins, et son compère Dave Wilton ne veulent pas trop de publicité, de peur que leur club ne devienne... une réussite.

Ville de BEAUPORT AVIS PUBLIC

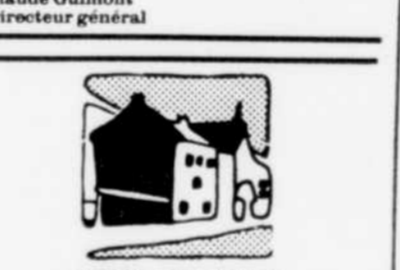
Aux propriétaires d'immeubles imposables inscrits le 16 novembre 1987, au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Beauport—
Avis public est donné par le soussigné, greffier de la ville de Beauport.
1. Que, lors d'une assemblée tenue le 16 novembre 1987, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté le règlement numéro 87-813 décrétant des travaux d'extension des services d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans le développement Emond, phase III, estimés à 286 000\$.
2. Que pour défrayer une partie du coût des travaux précités, soit la somme de 159 678\$, il sera imposé et il sera prélevé dans l'année de l'entrée en vigueur de ce règlement, sur tous les immeubles imposables situés en bordure de la rue ou seront effectués les travaux ci-haut mentionnés, une taxe spéciale à un taux suffisant au mètre linéaire, suivant leur étendue en front.
3. Que pour défrayer tout solde nécessaire à l'exécution des travaux énumérés au règlement susdit, soit la somme de 126 322\$, un emprunt sera contracté par voie d'émission d'obligations.
4. Que les électeurs-propriétaires ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 16 novembre 1987 ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi sur les cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 inclus de la Loi sur les cités et villes, qu'il fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 inclus de la même loi.
5. Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, les 30 novembre et 1er décembre 1987.
6. Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 87-813 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 87-813 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier à l'hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, durant les heures de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
8. Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 1er décembre 1987, à 19 heures, dans la salle de l'Hôtel de ville de Beauport, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport.
Donné à Beauport, ce dix-septième jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-sept.
Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU

AVIS PUBLIC
Aux propriétaires d'immeubles imposables inscrits le 16 novembre 1987, au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Beauport—
Avis public est donné par le soussigné, greffier de la ville de Beauport.
1. Que, lors d'une assemblée tenue le 16 novembre 1987, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté le règlement numéro 87-814 décrétant des travaux d'extension des services d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans le développement Rouleau, phase IV, estimés à 1 886 500\$.
2. Que pour défrayer une partie du coût des travaux précités, soit la somme de 699 258\$, il sera imposé et il sera prélevé dans l'année de l'entrée en vigueur de ce règlement, sur tous les immeubles imposables situés en bordure de la rue ou seront effectués les travaux ci-haut mentionnés, une taxe spéciale à un taux suffisant au mètre linéaire, suivant leur étendue en front.
3. Que pour défrayer tout solde nécessaire à l'exécution des travaux énumérés au règlement susdit, soit la somme de 1 187 242\$, un emprunt sera contracté par voie d'émission d'obligations.
4. Que les électeurs-propriétaires ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 16 novembre 1987 ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi sur les cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 inclus de la Loi sur les cités et villes, qu'il fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 inclus de la même loi.
5. Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, les 30 novembre et 1er décembre 1987.
6. Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 87-814 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 87-814 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier à l'hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, durant les heures de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
8. Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 1er décembre 1987, à 19 heures, dans la salle de l'Hôtel de ville de Beauport, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport.
Donné à Beauport, ce dix-septième jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-sept.
Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU

AVIS PUBLIC
Aux propriétaires d'immeubles imposables inscrits le 16 novembre 1987, au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Beauport—
Avis public est donné par le soussigné, greffier de la ville de Beauport.
1. Que, lors d'une assemblée tenue le 16 novembre 1987, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté le règlement numéro 87-815 décrétant des travaux d'extension des services d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans le développement Clair-Franc, phase IV, estimés à 717 938\$.
2. Que pour défrayer une partie du coût des travaux précités, soit la somme de 309 578\$, il sera imposé et il sera prélevé dans l'année de l'entrée en vigueur de ce règlement, sur tous les immeubles imposables situés en bordure de la rue ou seront effectués les travaux ci-haut mentionnés, une taxe spéciale à un taux suffisant au mètre linéaire, suivant leur étendue en front.
3. Que pour défrayer tout solde nécessaire à l'exécution des travaux énumérés au règlement susdit, soit la somme de 408 360\$, un emprunt sera contracté par voie d'émission d'obligations.
4. Que les électeurs-propriétaires ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 16 novembre 1987 ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi sur les cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 inclus de la Loi sur les cités et villes, qu'il fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 inclus de la même loi.
5. Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, les 30 novembre et 1er décembre 1987.
6. Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 87-815 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 87-815 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier à l'hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, durant les heures de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
8. Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 1er décembre 1987, à 19 heures, dans la salle de l'Hôtel de ville de Beauport, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport.
Donné à Beauport, ce dix-septième jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-sept.
Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU

APPEL D'OFFRES CENTRE HOSPITALIER LAURENTIEN RENOVATION PHASE II PAVILLON ALBERT-JOANNETTE SAINTE-AGATHE

Le Centre Hospitalier Laurentien, propriétaire, demande des soumissionnaires pour les travaux de rénovation, phase II à Sainte-Agathe-des-Monts.
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du Centre Hospitalier situé à Sainte-Agathe-des-Monts contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50.00\$) versé au propriétaire à partir du 20 novembre 1987.
Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de trois cent cinquante mille dollars (350 000.00\$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de cent soixante-quinze mille dollars (175 000.00\$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de cent soixante-quinze mille dollars (175 000.00\$).
Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau du propriétaire jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le dix-huit du mois de décembre 1987 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.
Les entrepreneurs-soumissionnaires sont responsables du choix de leurs sous-traitants, des garanties qu'ils entendent exiger d'eux, de leur solvabilité et du contenu de leur soumission. Ils doivent s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni quelque autre des soumissions reçues.
Claude Guilford
Directeur général



APPEL D'OFFRES Hôpital Général de Québec Réaménagement Sécurité-rétusté Phase 2

PROPRIÉTAIRE:
La Corporation de l'Hôpital Général de Québec
260, boulevard Langelier
Québec, QC
G1K 5N1
ARCHITECTES:
Les Architectes Paquin & Pelletier
751, côte Ste-Genève
Québec, QC
G1R 3L3
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ELECTRICITE:
A.D.S. Inc.
890, boulevard Charest est
Québec, QC
G1K 8H8
La Corporation de l'Hôpital Général de Québec, propriétaire, demande des soumissionnaires pour le projet de Réaménagement Sécurité-rétusté Phase 2 à l'Hôpital Général de Québec.
Les plans et devis, et documents contractuels pourront être obtenus aux bureaux de l'Architecte contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50.00\$) versé au Propriétaire.
Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de quatre-vingt mille dollars (80 000.00\$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de quarante mille dollars (40 000.00\$) fait à l'ordre du Propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de quarante mille dollars (40 000.00\$).
Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues aux bureaux administratifs de l'Hôpital Général de Québec jusqu'à 15.00 heures, heure en vigueur localement, le seizième (16) jour du mois de décembre 1987, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.
Les entrepreneurs seront responsables du choix de leurs sous-traitants, des garanties qu'ils exigent d'eux, de leur solvabilité et du contenu de leur soumission. Ils doivent s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.
Sans autre avis, les entrepreneurs soumissionnaires qui seront venus chercher les documents de soumission, sont invités à une visite des lieux le mardi 1er décembre 1987 à 9.00 heures pour juger de l'étendue des travaux et des problèmes inhérents au contrat.
Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.
Roger Corriveau
Directeur Général



LE JOURNAL EN CLASSE vous connaissez?

Un outil pédagogique vivant, simple, accessible, offrant la possibilité d'une multitude d'apprentissage dans des matières d'enseignement général et spécialisé (élémentaire et secondaire). De plus, Le Soleil vous offre des guides d'enseignement pratiques tels le Guide du maître, le Guide Au jeu, et le Guide économique, Le Soleil à 18¢ la copie en plus de diverses publications gratuites, des ateliers de formation sur l'utilisation du journal en classe, du matériel audio-visuel expliquant l'utilité du Guide du maître. Le journal en classe pour le plaisir d'apprendre. Il n'en tient qu'à vous!

LE GUIDE EN CLASSE, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE INDISPENSABLE ÇA VOUS INTÉRESSE?
POUR L'OBTENIR, REMPLISSEZ CE COUPON ET RETOURNEZ-LE À:
EDUCATION SOLEIL 390, ST-VALLIER EST QUÉBEC, QC G1K 7J6

NOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE _____
PRIX À L'UNITÉ: 13,95\$ FRAIS POSTAUX À L'UNITÉ: 2\$
NOMBRE D'EXEMPLAIRE(S) _____ MONTANT TOTAL _____
DATE _____ SIGNATURE _____

Appelez Christian Bilodeau 647-3342

SERVICES ET VENTES MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

197 MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

198 MARCHANDISES DIVERSES

200 MARCHANDISES DIVERSES

202 MARCHÉS AUX PUCES

204 MATERIAUX

205 MUSIQUE

206 NOEL

209 ORDINATEURS SUPER SPECIAL

DIOP SYSTEMS INC.

COMPACT Desk Pro, modèle II

210 OUTILLAGE

217 PHOTOGRAPHIE

218 PISCINES

220 RADIO - TÉLÉ - SYSTEME DE SON

225 SOUFFLEUSES A NEIGE

238 TABLEAUX - ENCADREMENTS

241 TAPIS CARRELAGES

246 VÊTEMENTS

376 DEMANDES D'EMPLOIS

380 OFFRES D'EMPLOIS

AGENTS MANUFACTURIERS

ATTENTION! ATTENTION!

ATTENTION

CARRIER EN IMMOBILIER

3C Informatique Inc.

382 SERVICES A L'EMPLOI

383 SERVICES DOMESTIQUES & GARDERIE

385 SERVICES SPECIALISES

380 OFFRES D'EMPLOIS

380 OFFRES D'EMPLOIS

AGENTS MANUFACTURIERS

ATTENTION! ATTENTION!

ATTENTION

CARRIER EN IMMOBILIER

3C Informatique Inc.

382 SERVICES A L'EMPLOI

383 SERVICES DOMESTIQUES & GARDERIE

385 SERVICES SPECIALISES

385 SERVICES SPECIALISES

Circuits imprimés

COMPTABILITE

CONSEILS

FINANCE

391 ARGENT DISPONIBLE

397 OCCASIONS D'AFFAIRES

DESIREZ-VOUS PLUS D'ARGENT?

LOGEMENTS

400 ANCIENNE-LORETTE

401 BEAUPORT

401 BEAUPORT

A GIFFARD AUBAINE

402 CAP-ROUGE - ST-AUGUSTIN

403 CENTRE-VILLE

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

402 CAP-ROUGE - ST-AUGUSTIN

403 CENTRE-VILLE

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

404 CHAMPLAIN

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

E-5

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

405 CHARLESBOURG ET CHARLESBOURG-OUEST

OFFRE IRRÉSISTIBLE 3 1/2 4 1/2 5 1/2

Place Jean-Talon 975, boul. Charest est

Courier, distributeur et importateur d'aliments recherche

Place Jean-Talon 975, boul. Charest est

LE FAUBOURG DE LA CAPITALE

AUTRES PROPRIÉTÉS

560 CHALETS ET MAISONS DE CAMPAGNE
MONT Ste-Anne, maison équipée, 1 km des pistes, salon, bois, terrasse, 63-2571, 63-3043.

MAISONS MOBILES ET PREFABRIQUÉS

564 MAISONS MOBILES ET PREFABRIQUÉS
LAUZON tout voir, 16 x 48, 38m, 1986, tout isolé, 63-4740.

BUREAUX

580 BUREAUX
A ACCES FACILE
BOUL. LAURIER
IBERVILLE 17
653-7458

VIEUX-PORT QUEBEC

582 BUREAUX A FRAIS PARTAGES
Bureaux Prestigieux
Climatisés, chauffage, ascenseur, meubles, décoration, salle de conférences, réception, fax, etc.

ENTREPÔTS

590 ENTREPÔTS
A STE-FOY
Remises de toutes dimensions pour entreposage.

LOCAUX

595 LOCAUX
NEUFCHATEL
1.300 p.c., situ. centre médicale, près centre d'achat, idéal professionnel.

GARAGES A VENDRE

650 GARAGES A VENDRE
GARAGE d'hiver en fibre pressée, 10 x 16, 20 x 10, 20 x 20.

GARAGES STATIONNEMENT A LOUER

655 GARAGES STATIONNEMENT A LOUER
GARAGE non chauffé, pour entreposage d'une voiture, saison hivernale.

PIÈCES ACCESSOIRES - REMORQUES

672 PIÈCES ACCESSOIRES - REMORQUES
2 PNEUS d'hiver Michelin 165R13, 100 \$.

LE BRIDGE CONTRAT

Edimédia Inc.
2714 TROIS POUR UN
Voici une donne assez exceptionnelle qui fut rapportée en premier par Riki Markus dans son «Acés and Places».

MAISONS MOBILES ET PREFABRIQUÉS

564 MAISONS MOBILES ET PREFABRIQUÉS
AUBAINE, maison mobile Regent Riche, bien décorée, foyer et murs de pin du sud, 39 900\$.

BUREAUX A LOUER

580 BUREAUX A LOUER
Tres bonne condition
CENTRE-VILLE
EDIFICE DU BOULEVARD 500 P.I.C.A. ET PLUS

ENTREPÔTS

590 ENTREPÔTS
A STE-FOY
Remises de toutes dimensions pour entreposage.

LOCAUX

595 LOCAUX
A 15 Grande-Allée est
rez-de-chaussée, 350 p.c., 648-7178

GARAGES A VENDRE

650 GARAGES A VENDRE
GARAGE d'hiver en fibre pressée, 10 x 16, 20 x 10, 20 x 20.

GARAGES STATIONNEMENT A LOUER

655 GARAGES STATIONNEMENT A LOUER
GARAGE non chauffé, pour entreposage d'une voiture, saison hivernale.

PIÈCES ACCESSOIRES - REMORQUES

672 PIÈCES ACCESSOIRES - REMORQUES
2 PNEUS d'hiver Michelin 165R13, 100 \$.

VEHICULES TOUT TERRAIN

680 VEHICULES TOUT TERRAIN
3 ROUES 200 électrique, équipe prix à discuter après 18h, 624-6667

Enchères faites à la table Sud Ouest Nord Est
3♥ 3♦ 3♣ P P
4♥ 4♦ 4♣

déclarant un carreau pendant, en plus de trois autres piques, le mort étant en position de surcoupe.

577 VILLAGÈTTE HORS QUEBEC
A LOUER, condominium du 30 janvier au 27 février, au Golden Strand, Miami, sur la Collins, avec cul-de-sac, 2 salles de bain, très belle vue sur la mer, 200 \$ personnes, 823-1845.

590 ENTREPÔTS
A 651-9443
Entrepôt, 2000 m², 14 Bâtisse neuve, bien situé 1837 Newton, Qc. Bruno Roussin F.R.I.

595 LOCAUX
A 15 Grande-Allée est
rez-de-chaussée, 350 p.c., 648-7178

650 GARAGES A VENDRE
GARAGE d'hiver en fibre pressée, 10 x 16, 20 x 10, 20 x 20.

655 GARAGES STATIONNEMENT A LOUER
GARAGE non chauffé, pour entreposage d'une voiture, saison hivernale.

672 PIÈCES ACCESSOIRES - REMORQUES
2 PNEUS d'hiver Michelin 165R13, 100 \$.

680 VEHICULES TOUT TERRAIN
3 ROUES 200 électrique, équipe prix à discuter après 18h, 624-6667

HOROSCOPE

JEUDI 19 NOVEMBRE
L'opposition Mercure-Néptune vous rend plus sensible aux critiques qui vous seront adressées. Vous ne supporterez pas très bien un climat de tension qui risque d'être mal adroitement.

sages de mauvaise humeur. Santé: Bon tonus.
VIERGE (23 août - 22 sept.) Profession: Si vous ne prenez pas la décision de dominer vos nerfs, cette journée risque de vous apporter des déboires. Affection: Un lien nouveau vous donne de grandes joies.

577 VILLAGÈTTE HORS QUEBEC
A LOUER, condominium du 30 janvier au 27 février, au Golden Strand, Miami, sur la Collins, avec cul-de-sac, 2 salles de bain, très belle vue sur la mer, 200 \$ personnes, 823-1845.

590 ENTREPÔTS
A 651-9443
Entrepôt, 2000 m², 14 Bâtisse neuve, bien situé 1837 Newton, Qc. Bruno Roussin F.R.I.

595 LOCAUX
A 15 Grande-Allée est
rez-de-chaussée, 350 p.c., 648-7178

650 GARAGES A VENDRE
GARAGE d'hiver en fibre pressée, 10 x 16, 20 x 10, 20 x 20.

655 GARAGES STATIONNEMENT A LOUER
GARAGE non chauffé, pour entreposage d'une voiture, saison hivernale.

672 PIÈCES ACCESSOIRES - REMORQUES
2 PNEUS d'hiver Michelin 165R13, 100 \$.

680 VEHICULES TOUT TERRAIN
3 ROUES 200 électrique, équipe prix à discuter après 18h, 624-6667

Types d'abonnements et tarifs
Service téléphonique en opération du lundi au vendredi de 7h00 à 17h30, le samedi et dimanche de 8h00 à 12h00

Abonnements
(livraison par camélot et routes motorisées) - Payé d'avance

VOYEZ... CA BOUGE CHEZ

Woolco

**Débuté
aujourd'hui
et se poursuit
vendredi et samedi**

ROBOT CULINAIRE

à fonctions multiples de marque
OSTER

prix courant: 249.00
prix spécial:

229⁰⁰

GRILLE-PAIN ET MINI-FOUR

de Black and Decker TR115,
garantie de 2 ans

prix courant: 74.96
prix spécial:

54⁸⁸

CAFETIÈRE ÉLECTRIQUE

Méllita, 10 tasses, à minuterie
numérique, modèle 5000

prix courant: 77.96
prix spécial:

54⁹⁵

SERVICE DE SET DE VAISSELLE

20 pces, motif imitation granite,
disponible en 3 couleurs

prix courant 44.99
prix spécial

39⁹⁹

JEU DE QUILLES

facile et amusant
pour les enfants

prix courant: 21.97
prix spécial:

19⁴⁷

MALLETTE

en similicuir extensible avec
barrure à combinaison

prix courant: 59.99
prix spécial:

34⁹⁹

ENSEMBLE MEGA BLOCKS MAXI

amusements préscolaires,
garantie de 5 ans

prix courant: 49.99
prix spécial:

39⁸⁸

ÉPARGNEZ 40%

sur choix de bracelets,
chaînes, boucles d'oreilles en
argent Sterling

ÉPARGNEZ 50%

sur choix de chaînes et
breloques, boucles d'oreilles
en or 10K d'or canadien

ÉPARGNEZ JUSQU'À 40%

sur montres Rochelle de
Nord-Am à aiguilles au quartz,
garantie de 2 ans, ton or

FOUR MICRO-ONDES

Danby 700, capacité de 0,9 pied cube
garantie de 77 mois sur magnétron
et 1 an complet pièces et main-d'oeuvre

prix courant: 359.00
prix spécial:

299⁰⁰

ENSEMBLE DE VAISSELLE

20 pièces, style moderne de la
collection The Garden

prix courant: 29.99
prix spécial:

19⁹⁹

FRITEUSE MOULINEX

friteuse avec micro-filtre qui garde
l'huile limpide plus longtemps

prix courant: 79.96
prix spécial:

64⁹⁶

MONTRE INTERCHANGEABLE

5 montres de précision à quartz
avec 5 bracelets de différentes
couleurs mode, garantie de 2 ans

prix spécial:

9⁹⁶

ÉPARGNEZ 40%

sur une sélection
de valises de
marque Holiday

CHAUSSETTES SPORT

pour hommes, grandeur 10-13,
en paquet de 6

prix courant: 8.88
prix spécial:

7⁰⁰

BAS POUR HOMMES

en boîte de 2 paires, grandeurs 10-12
couleurs variées

prix courant: 5.88
prix spécial:

8⁰⁰

TÉLÉVISEUR COULEUR

14 pouces Sanyo

garantie de 3 ans pièces et main-d'oeuvre
105 canaux incorporés
plus contrôle à distance sans fil

prix courant: 449.00
prix spécial:

399⁰⁰

JEU DE 100 AMPOULES MINIATURES

d'intérieur, clignotant à cinq phases
de couleurs assorties

prix courant: 12.99
prix spécial:

10⁹⁹

ÉPARGNEZ 30.00

sur jackets en denim pour juniors,
P.M.G.

prix courant: 99.95
prix spécial:

69⁹⁵

POLOJAMA

pour garçons et fillettes, choix de
couleurs, grandeurs 4 à 6x

prix courant: 14.95
prix spécial:

12⁰⁰

PIN ÉCOSSAIS

de 7 pieds de ton vert
assemblage facile,
tronc d'arbre en métal

prix courant: 89.95
prix spécial:

79⁹⁵

ÉTABLI-ÉTAU DE BLACK & DECKER

Work mate 200
idéal pour bricoleur

prix courant: 64.97
prix spécial:

54⁹⁷

ÉPARGNEZ 20.00

sur vêtements de détente en
velours, pour dames, couleurs bleu,
ivoire ou rose, P.M.G.

prix courant: 55.00
prix spécial:

35⁰⁰

ÉPARGNEZ 40%

sur culottes Wonderbra, modèles
735, 750, 700, blanc, beige, P.M.G.

prix courant:
7.50 à 9.50
prix spécial:

4⁵⁰ à 5⁷⁰

ÉPARGNEZ 1/3

sur des ensembles de ski pour
garçons et filles de 4 à 6x

prix courant: 56.95
prix spécial:

37⁰⁰

ÉPARGNEZ 10.00

sur des pantalons en velours côtelé
pour juniors, tailles 5 à 13 ans, choix
de couleurs

prix courant: 28.00
prix spécial:

18⁰⁰

ÉPARGNEZ JUSQU'À 20.00

sur un assortiment de chandails en
jacquard pour dames dans un choix
de couleurs, modèles, grandeurs

prix courant: 39.95 à 44.95
prix spécial:

25⁰⁰

Votre satisfaction est garantie chez



Woolco